

Discours de S.E. Mme Laura Baeza
Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie
Journée de l'Europe
Tunis, 8 mai 2015

Excellences,

Chers amis de l'Union européenne.

Je suis heureuse de vous accueillir ici à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Europe. Cet événement commémore le 9 mai 1950, date à laquelle fut prononcée la "Déclaration Schuman" qui, dans l'Europe dévastée de l'après-guerre, allait sceller la réconciliation de la France et de l'Allemagne et lancer la grande aventure de l'Union européenne, aujourd'hui forte de 28 Etats-membres et de 507 millions d'habitants.

Que signifie vraiment cette journée, ici, en Tunisie, 65 ans plus tard ?

L'esprit de la déclaration Schuman et ce qui fait son actualité c'est avant tout la volonté **d'être solidaires, d'échanger, et d'agir ensemble**. Ces trois verbes résument l'action de l'Union européenne en Tunisie à travers trois messages que je souhaitais vous adresser aujourd'hui.

* * *

(La solidarité) Tout d'abord, je tiens à redire avec énergie notre **amitié et notre solidarité** avec la Tunisie en ce moment crucial de son histoire. Parce que la Tunisie est regardée comme un modèle de transition dans le monde, les ennemis de la démocratie ne peuvent la supporter. Dans ce combat qui est un combat pour les valeurs que nous avons en partage, l'Union européenne se tiendra résolument aux côtés de sa voisine et amie de toujours.

Je saisis cette occasion pour saluer à nouveau les efforts faits par la société civile tunisienne, qui a tenu bon, contre vents et marées, et a réussi à mettre en place une démocratie solide et mature. Dans l'apprentissage de la liberté et du dialogue démocratique, le vrai travail commence maintenant.

L'Union européenne, qui a su démontrer sa disponibilité ces dernières années sera toujours à vos côtés dans les jours heureux comme dans les épreuves, comme l'ont montrées les visites récentes du Président du Conseil européen, M. Donald Tusk, de la Haute Représentante Vice-Présidente de la Commission Federica Mogherini et du Commissaire à la politique européenne de voisinage Johannes Hahn.

*

(L'échange) Aujourd'hui, nous anticipons légèrement l'anniversaire de la Déclaration Schuman, mais je tenais à appeler votre attention sur un autre anniversaire, qui vous concerne plus directement: je veux parler des **20 ans de l'Accord d'Association UE-Tunisie**, qui seront célébrés en juillet 2015.

Sans aller dans des détails trop techniques, permettez-moi de rappeler que le cœur de l'Union européenne, c'est l'échange entre ses Etats-membres. Et la même dynamique a été impulsée ici il y a maintenant 20 ans, lors de la signature de l'Accord d'Association.

Cet accord visait principalement la mise en place d'une zone de libre-échange limitée à l'industrie. Il a conduit à une suppression progressive des droits de douane sur les produits industriels. Aujourd'hui, les effets positifs de ce dispositif sont visibles par tous, et les craintes qui avaient été formulées à l'époque se sont dissipées, de la même façon qu'à l'époque de Jean Monnet, les craintes suscitées par la création de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) ne s'étaient pas réalisées, les milieux d'affaires étant les premiers à demander l'extension du dispositif à d'autres secteurs d'activité, mouvement qui présida à la création du "marché commun".

Serons-nous ensemble capables de passer à la vitesse supérieure, et d'exploiter le potentiel d'intégration qui reste en sommeil? Aujourd'hui, nous proposons un nouvel accord, que nous appelons "Accord de Libre Echange Complet et Approfondi" (ALECA), qui permettrait une plus grande participation de la Tunisie au marché unique européen. La balle est désormais dans votre camp.

*

(Agir ensemble) Avec la Révolution de janvier 2011, la relation de l'UE à la Tunisie a changé de nature, l'Union européenne mettant en place une approche globale - le partenariat privilégié - qui se caractérise par un accompagnement au changement.

Dans ce contexte, un cadre unique d'appui 2014-2015 a été accordé entre l'UE et la Tunisie, qui fixe les trois domaines suivants de coopération: soutien aux réformes socio-économiques, appui à un développement plus équilibré et durable dans l'ensemble des régions et, finalement, le renforcement de l'État de droit et de la bonne gouvernance,

Depuis 2011, l'effort de coopération a également changé de dimension. Des financements supplémentaires, en réponse aux enjeux nouveaux auxquels la Tunisie est désormais confrontée, seront aussi accordés pour l'année 2015.

Par-delà l'approche financière, ce que je tiens à souligner, c'est le caractère concret et partenarial des actions et des projets mis en place, ainsi qu'en témoigne le rapport de coopération 2014 qui vous est distribué ce jour, rapport qui met également en relief les actions des Etats-membres et des Institutions financières européennes, que je tiens ici à remercier.

* * *

Excellences, chers amis,

Pour conclure, je dirai simplement qu'au moment où l'UE réinvente sa politique de voisinage, nous invitons nos voisins, en particulier la Tunisie, à participer au débat. Cette politique n'est pas seulement la nôtre, elle vous concerne au premier chef. Nous avons 65 ans d'Europe, et 2000 ans d'histoire commune. Cette nouvelle page de nos relations, écrivons-la ensemble.

Vive la Tunisie ! Vive l'Union européenne !